

## Profil de la Société

---

**L**a Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (SGPNB) est le fiduciaire et gestionnaire de portefeuille des avoirs de retraite de plus de 45 000 participants aux régimes de pension de la fonction publique, des enseignants et des juges.

La SGPNB a pour mission principale d'accroître la valeur à long terme des caisses de retraite qu'elle gère et d'aider les répondants à respecter leur engagement envers les participants.

Dans le cadre de cette mission, la Société met en oeuvre les activités suivantes :

- Services de fiducie
- Élaboration de la politique de placement de chaque fonds
- Mise en oeuvre de la politique de placement de chaque fonds
- Gestion active des placements de façon à ajouter de la valeur
- Gestion du risque
- Services administratifs, notamment : garde de titres, comptabilité, mesure du rendement, technologie

Située à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, la SGPNB est le plus important gestionnaire de portefeuille d'une clientèle institutionnelle du Canada atlantique, dont les actifs atteignaient les 7,05 milliards de dollars au 31 mars 2005.

## Vision d'avenir de la société

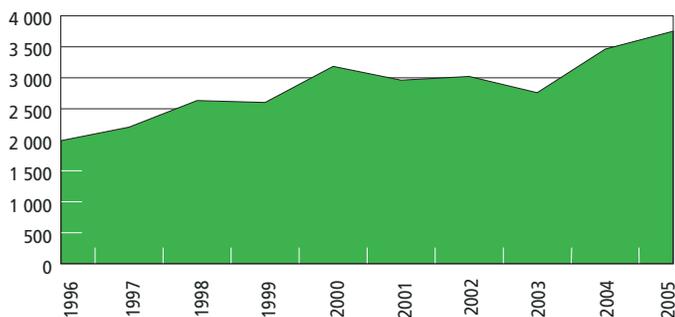
---

***“Jouer, en matière de gestion des placements, un rôle de premier plan qui repose sur la force de nos gens, l'éthique, l'innovation et aider nos clients à atteindre leurs objectifs.”***

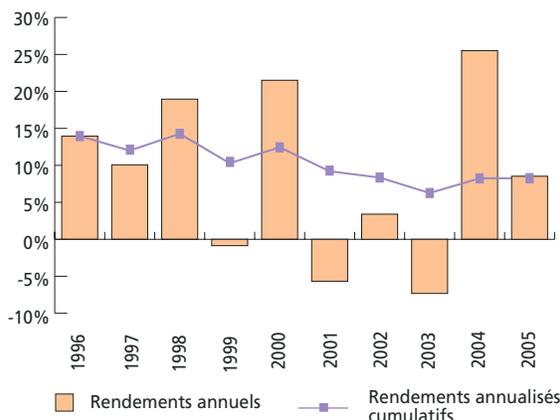
# Points saillants au 31 mars 2005

## SERVICES PUBLICS

**ACTIF NET AU 31 MARS 2005**  
(millions de \$)



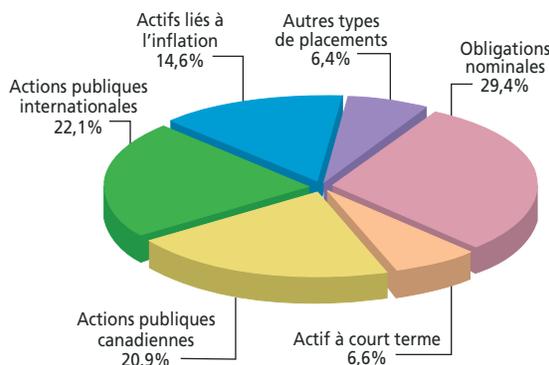
**RENDEMENTS TOTAUX ANNUELS DES FONDS 1996-2005**



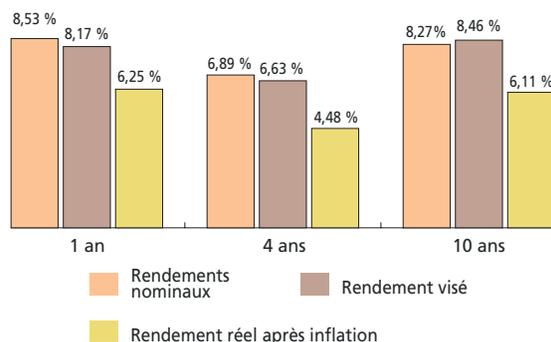
**PLACEMENTS PAR PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2005**  
(millions de dollars)

	2005	2004	2003
<b>REVENU FIXE</b>			
Obligations nominales	1 101,1 \$	915,1 \$	847,0 \$
Actif à court terme	247,5	128,9	104,4
	1 348,6	1 044,1	951,4
<b>ACTIONS OUVERTES</b>			
Canadiennes	781,8	1 008,7	845,1
Internationales	827,3	732,3	529,3
	1 609,1	1 741,0	1 374,4
<b>ACTIFS LIÉS À L'INFLATION</b>			
Obligations à rendement réel	431,9	397,8	319,1
Immobilier et infrastructure	96,6	76,3	54,6
Marchandises	15,5	-	-
	544,0	474,2	373,6
<b>AUTRES TYPES DE PLACEMENTS</b>			
Rendement absolu	206,2	155,7	28,0
Actions privées	34,6	41,5	26,0
	240,8	197,2	54,1
<b>Total placements</b>	<b>3 742,5 \$</b>	<b>3 456,5 \$</b>	<b>2 753,5 \$</b>

**COMPOSITION DE L'ACTIF AU 31 MARS 2005**



**RENDEMENT DES PLACEMENTS AU 31 MARS 2005**

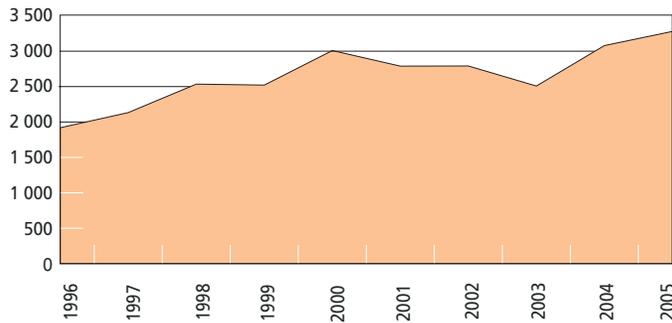


Vu que les chiffres sont arrondis, le total pourrait ne pas être exact.

## Points saillants au 31 mars 2005

### ENSEIGNANTS

**ACTIF NET AU 31 MARS 2005**  
(millions de \$)

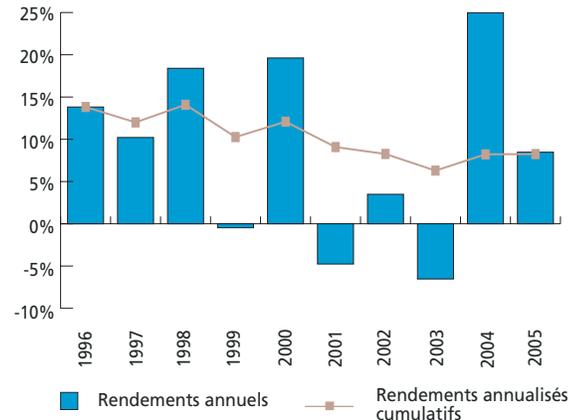


**PLACEMENTS PAR PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2005**  
(millions de dollars)

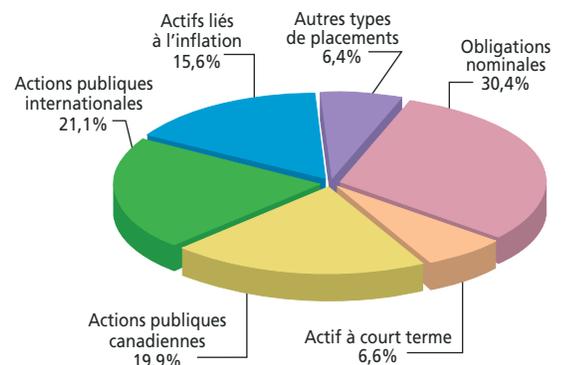
	2005	2004	2003
<b>REVENU FIXE</b>			
Obligations nominales	995,8 \$	846,1 \$	796,3 \$
Actif à court terme	216,3	111,9	94,4
	1 212,0	958,0	890,7
<b>ACTIONS OUVERTES</b>			
Canadiennes	651,1	868,0	744,3
Internationales	691,1	623,4	458,5
	1 342,2	1 491,4	1 202,7
<b>ACTIFS LIÉS À L'INFLATION</b>			
Obligations à rendement réel	410,5	385,2	315,9
Immobilier et infrastructure	84,5	68,0	49,7
Marchandises	13,5	-	-
	508,6	453,2	365,6
<b>AUTRES TYPES DE PLACEMENTS</b>			
Rendement absolu	180,4	137,1	24,0
Actions privées	30,2	37,0	23,7
	210,6	174,0	47,7
<b>Total placements</b>	<b>3 273,4 \$</b>	<b>3 076,7 \$</b>	<b>3 506,7 \$</b>

Vu que les chiffres sont arrondis, le total pourrait ne pas être exact.

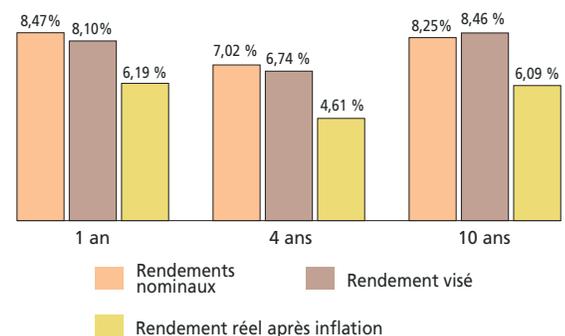
**RENDEMENTS TOTAUX ANNUELS DES FONDS 1996-2005**



**COMPOSITION DE L'ACTIF AU 31 MARS 2005**



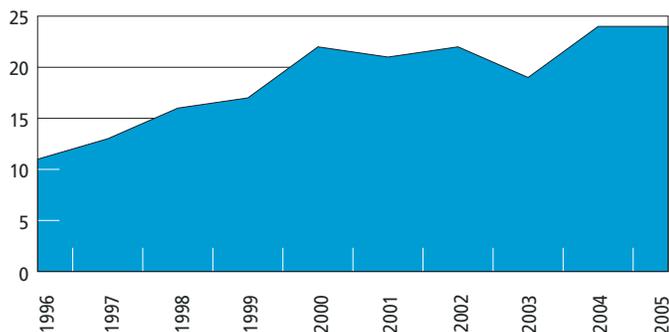
**RENDEMENT DES PLACEMENTS AU 31 MARS 2005**



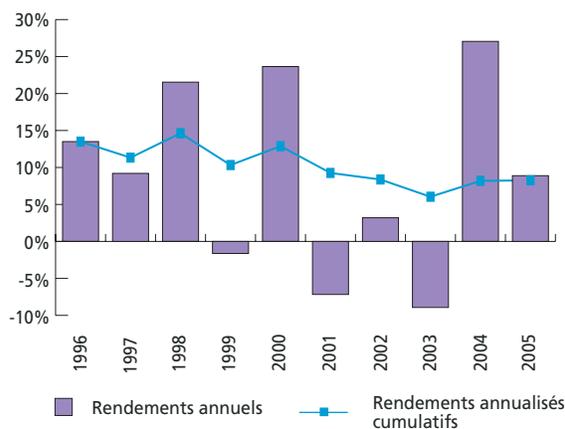
## Points saillants au 31 mars 2005

### JUGES

**ACTIF NET AU 31 MARS 2005**  
(millions de \$)



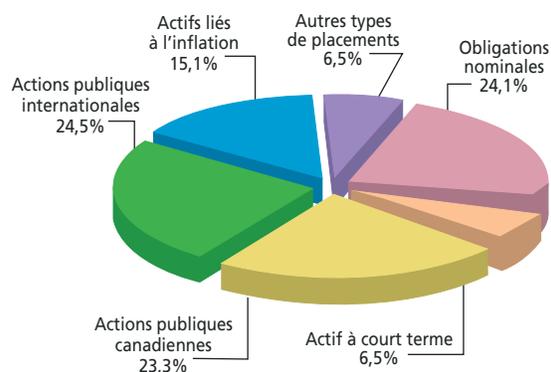
**RENDEMENTS TOTAUX ANNUELS DES FONDS 1996-2005**



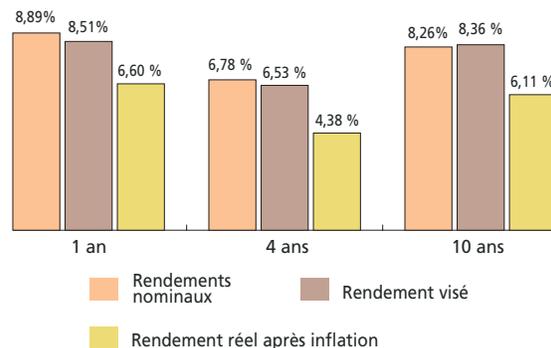
**PLACEMENTS PAR PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2005**  
(millions de dollars)

	2005	2004	2003
<b>REVENU FIXE</b>			
Obligations nominales	5,9 \$	5,0 \$	4,9 \$
Actif à court terme	1,6	0,9	0,7
	7,5	5,9	5,6
<b>ACTIONS OUVERTES</b>			
Canadiennes	5,7	7,6	6,5
Internationales	6,0	5,4	4,1
	11,7	13,0	10,6
<b>ACTIFS LIÉS À L'INFLATION</b>			
Obligations à rendement réel	3,0	2,8	2,4
Immobilier et infrastructure	0,6	0,5	0,4
Marchandises	0,1	-	-
	3,7	3,3	2,8
<b>AUTRES TYPES DE PLACEMENTS</b>			
Rendement absolu	1,4	1,1	0,2
Actions privées	0,2	0,3	0,2
	1,6	1,4	0,4
<b>Total placements</b>	<b>24,5 \$</b>	<b>23,6 \$</b>	<b>19,4 \$</b>

**COMPOSITION DE L'ACTIF AU 31 MARS 2005**



**RENDEMENT DES PLACEMENTS AU 31 MARS 2005**



Vu que les chiffres sont arrondis, le total pourrait ne pas être exact.

**2004-2005**

## Conseil d'administration

---



**Wiktor Askanas**  
Administrateur  
Membre comité de vérification



**Rowland C. Frazee, C.C.**  
Administrateur



**Ronald J. LeBlanc, c.r.**  
Administrateur  
Membre comité de vérification



**Gilles Lepage**  
Président comité de vérification  
Membre comités ressource  
humaines & gouvernance



**Sharon MacFarlane, CA**  
Administrateur (d'office)  
Membre comités de vérification  
& gouvernance



**John Mallory**  
Administrateur (d'office sans  
droit de vote)  
Membre comité de gouvernance



**G. W. McMullen**  
Président du  
conseil d'administration  
Membre comités de vérifica-  
tion, ressource humaines &  
gouvernance



**Dawson Murray**  
Administrateur  
Membre comités des ressource  
humaines & gouvernance



**Eileen Pike**  
Présidente du  
comité des ressource humaines  
Membre comité de gouvernance



**John A. Sinclair**  
Président et Chef de la direction  
Chef des placements



**Richard C. Speight**  
Président du  
comité de gouvernance  
Membre comité des ressources  
humaines



**William W. Tozer**  
Secrétaire du conseil  
Membre comité des ressources  
humaines

**2004-2005**

## L'équipe de la SGPNB

---



## Lettre aux intervenants

---

Nous avons le grand plaisir de vous annoncer une autre bonne année. Cette réussite est particulièrement réconfortante quand on pense aux défis liés au climat d'investissement que nous prévoyions dans notre rapport de mars dernier et quand on constate la volatilité effective des marchés financiers durant l'exercice.

Au cours de l'exercice, l'actif net géré par la société est passé de 6,565 à 7,045 milliards de dollars. Cette hausse est attribuable au revenu de placements net (553 millions), au financement particulier des répondants des régimes (123 millions) et à des versements de pension nets (196 millions). Grâce aux activités de gestion active du portefeuille, on a réussi à ajouter à peu près 20 millions de dollars de revenu de placements net.

Les résultats des deux derniers exercices ont permis de réduire les effets négatifs du début de la décennie à une période de rendements médiocres du marché des actions. Dans la période relativement courte depuis le début du millénaire, nous avons connu un cycle complet de rendement des placements. Les régimes de pension s'envisageant à long terme, et cela a permis la SGPNB de maintenir son approche disciplinée et bénéficière de la prime de risque à long terme versée par un certain nombre de classes d'actifs diversifiés.

En restant fidèles à notre formule de placement à long terme, nous avons réussi à établir une référence tout à fait honorable par rapport aux autres caisses de la fonction publique canadienne et de fonds de pension diversifiés en gestion commune. La SGPNB continue d'enregistrer des rendements de placements nominal et réel (après inflation) qui répondent aux exigences actuarielles à long terme. Elle continue également à ajouter de la valeur par rapport à ses divers repères de rendement du marché. Cette valeur ajoutée couvre non seulement les dépenses de la Société, mais augmente

sensiblement l'actif de chaque régime. Dans le présent rapport, nous avons le plaisir de préciser le mandat de la Société, ses activités et ses résultats.

Aperçu des réalisations importantes :

- Dépassement des cibles actuarielles de rendement nominal et réel
- Étude complète de la composition de l'actif et du rajustement ciblé de la composition de l'actif pour le Régime de retraite des enseignants, après l'évaluation actuarielle effectuée en avril 2003; les deux autres régimes ont été l'objet de rajustements proportionnels
- Grâce à la gestion active des placements, ajout de valeur relative aux portefeuilles
- Travail de diversification de l'actif mené à terme; réduction d'environ un tiers du risque implicite des portefeuilles du régime global
- Étude complète des politiques du conseil et du mandat des comités

Nous avons également le plaisir de vous annoncer que la SGPNB est devenue membre de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (Canadian Coalition for Good Governance ou CCGG) après y avoir siégé en qualité d'observateur au cours des 18 derniers mois. La CCGG a pour mission de représenter les actionnaires institutionnels canadiens par la promotion des pratiques exemplaires en matière de gouvernance interne et d'aligner les intérêts des conseils et de la direction des entités émettrices sur ceux de l'actionnaire. En fait, elle représente les intérêts de 45 investisseurs institutionnels canadiens ayant des actifs supérieurs à

810 milliards de dollars. Les pratiques de gestion de nombreuses sociétés ouvertes ont déjà sensiblement changé sous l'effet de son travail et nous espérons tirer de notre association d'autres avantages pour nos investissements et, en bout de ligne, pour les participants à nos régimes.

Plusieurs initiatives d'affaires ont été cernées pour la nouvelle année financière. Nous entendons réaliser une étude sur les moyens de renforcer davantage nos processus de gouvernance interne et de créer un nouveau Plan stratégique qui orientera la Société durant les cinq prochaines années. Un vérificateur interne sera engagé pour assurer la continuité de nos capacités de surveillance et de contrôle. Nous finaliserons le projet de recherche visant à mettre au point un portefeuille d'actions publiques mieux adapté à la structure des passifs des régimes de retraite par rapport aux indices types de marché public actuellement en usage.

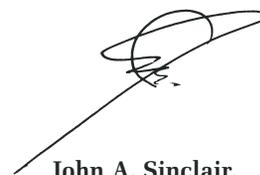
Nous tenons à souligner les efforts et l'appui du conseil d'administration envers la Société durant l'exercice. Servir au conseil est une responsabilité majeure et un engagement important. Au nom du conseil, nous remercions l'équipe de spécialistes en placement de la SGPNB pour la prudence dont elle a fait preuve et son travail soutenu. Les succès dont fait état ce rapport reflètent bien l'engagement et le dévouement de ses membres.

Comme nous l'avons indiqué l'année dernière, nous demeurons concentrer sur le travail déjà amorcé. Au moment de rédiger le présent rapport, au début de l'exercice 2005-2006, les marchés financiers étaient encore extrêmement volatils. Les banques centrales de l'Amérique du Nord sont aux prises avec un resserrement des taux d'intérêt qui pourrait donner lieu à des rendements positifs sur les marchés obligataires et boursiers difficiles à atteindre à court terme. Nous sommes cependant confiants d'avoir en place la stratégie, les ressources humaines et les processus nécessaires pour continuer à réaliser les objectifs à long terme de nos intervenants.

Sincères salutations,



**G.W. McMullen,**  
Président du conseil



**John A. Sinclair,**  
Président et chef de la direction,  
Chef des placements

*Jun 2005*  
*Fredericton (Nouveau-Brunswick)*

## Gouvernance des caisses de retraite

La SGPNB est une société d'État, constituée selon la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick* (1994). Elle a pour tâche principale de fournir des services de conseils en placement et d'agir à titre de fiduciaire de trois régimes de retraite.

La Loi précise le processus de sélection et les devoirs des membres du conseil d'administration de la SGPNB. Le conseil d'administration a pour principale préoccupation la gouvernance de l'organisation. Il s'assure que toutes les opérations sont de nature purement commerciales et que les décisions et gestes posés par la Société sont basés sur des pratiques commerciales saines. Trois comités se greffent au conseil pour l'aider à assumer ses responsabilités. Il s'agit du Comité de vérification, du Comité des ressources humaines et du Comité de gouvernance. La présence au conseil et aux comités durant l'exercice était de 87,5 %.

Le conseil plénier a été convoqué six fois au cours de l'année. À l'une de ces réunions, il a effectué une revue complète de la situation financière du Régime de retraite des enseignants et a approuvé une composition de l'actif révisée pour cette caisse de retraite, ainsi que pour les deux autres dont il est responsable. Ces changements sont précisés dans le présent rapport.

Les comités de vérification, des ressources humaines et de gouvernance se sont réunis à intervalles réguliers durant l'année. Voici les faits saillants de leurs travaux :

- i. Le Comité de vérification a examiné les récents développements dans la présentation de l'information financière, entamé un processus d'établissement de la fon-

ction de vérification interne et participé à une séance éducative pour demeurer au fait de l'évolution rapide des questions de comptabilité et de vérification.

- ii. Le Comité des ressources humaines s'est penché sur une stratégie de planification de la relève et une analyse comparative des rémunérations pour veiller à ce que la Société reste concurrentielle dans sa capacité à attirer et à conserver le personnel de gestion des placements.
- iii. Le Comité de gouvernance, formé début 2004, a effectué une révision complète des politiques et procédures du conseil; c'était sa priorité pour la première année.

Quant à la gestion courante de la Société, elle incombe au chef de la direction, tandis que les questions de placement relèvent du chef des placements.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick est le seul promoteur des fonds de retraite sous la direction de la SGPNB et est responsable de la conception des régimes de retraite, ce qui inclut le niveau des cotisations et des prestations.

## Principes de la SGPNB en matière de placement

---

**L**a Société exerce ses activités selon certains principes de placement et s'y reporte chaque fois qu'elle conçoit une stratégie en la matière. Ces principes sont :

- i. Par rapport à ses homologues, l'approche de gestion des actifs adoptée par la SGPNB est plutôt à faibles risques.
- ii. En raison de leurs caractéristiques à long terme liées à l'inflation, on estime que les obligations à rendement réel répondent le mieux à la structure des passifs.
- iii. Les nouvelles classes d'actifs et stratégies sont introduites progressivement afin d'en tirer l'expérience nécessaire et de minimiser les coûts associés à la transition.
- iv. Le profil actuariel et le financement de chaque caisse de retraite influent considérablement sur la composition adéquate de l'actif de chaque régime.
- v. La gestion active transforme les imperfections du marché en occasions de placement à valeur ajoutée.

### Composition de l'actif

**A**u début de 2004, la Société a reçu une évaluation actuarielle datée d'avril 2003 pour la caisse de retraite des enseignants. Dès réception du document, nous avons procédé à une étude complète de l'actif et du passif et, après l'approbation du conseil, avons rajusté la composition de l'actif de la caisse. Par la suite, la caisse de retraite des services publics et celle des juges ont subi des rajustements semblables.

Il est important de souligner que ces études tentent de déterminer la meilleure composition de l'actif possible afin d'assurer un risque minimal tout en produisant un rendement à long terme réel (après inflation) de plus de 4 %. Les hypothèses actuarielles utilisent un taux d'inflation prévu de 3 %, ce qui donne pour résultat un rendement nominal total prévu (déduction faite des dépenses) de 7,12 %.

La révision de la composition de l'actif ces deux dernières années, nous a permis de réduire sensiblement le risque prévu quant aux coefficients de capitalisation des portefeuilles. Nous estimons l'avoir réduit de plus d'un tiers.

Durant l'exercice écoulé, la composition de l'actif ciblée pour chaque fonds a fait l'objet de cinq principaux rajustements :

- i. Une réduction nette des actions ouvertes
- ii. Une diversification géographique accrue des actions ouvertes
- iii. Une augmentation des valeurs à revenu fixe
- iv. Une augmentation des stratégies de rendement absolu

- v. Une augmentation des investissements à rendement réel en augmentant nos placements immobiliers et en introduisant une répartition des actifs selon les marchandises

Dans le cadre de nos initiatives courantes de diversification, nous continuons à rechercher des actifs à fort rendement réel. Comme nous l'avons mentionné dans la section Principes en matière de placement, la structure des actifs à rendement réel répond bien aux passifs des régimes de pension. À ce jour, nous avons investi dans les obligations à rendement réel, l'immobilier et l'infrastructure, en tant qu'actifs à rendement réel. Nous avons récemment inclus des avoirs sous forme de marchandises dans la composition de l'actif non seulement en raison de leur relation à l'inflation, mais aussi de leurs avantages pour la diversification. Les marchandises n'ont eu par le passé aucune corrélation avec les rendements des actions ou des obligations, tout en offrant des caractéristiques de risques et de rendements semblables à celles des actions. En accord avec nos principes en matière de placement, nous entendons déployer lentement et prudemment nos placements dans les marchandises pendant l'exercice à venir. Les stratégies de rendement absolu, dont il était question dans le rapport annuel précédent, sont censées offrir à long terme un rendement important sur les avoirs sans lien avec les mouvements des marchés actuels des actions ouvertes.

La présente composition de l'actif de la caisse de retraite des enseignants donne un rendement nominal prévu d'environ 7,8 % (rendement réel de 4,8 %) à risque prévu égal (mesuré par l'écart type). C'est une approche à risque relativement faible de l'amélioration progressive du coefficient de capital-

isation des régimes gérés, tout en protégeant les actifs de tout évènement défavorable.

Il est important de souligner que, d'une année à l'autre, s'il est agréable de voir les rendements de la SGPNB plus élevés que ceux de nombre de fonds de nos homologues ou de gestionnaires d'autres types de placements, la caractéristique la plus importante du rendement est un rendement réel constant à long terme de plus de 4 % par année.

Le répondant du régime effectue généralement des évaluations actuarielles tous les trois ans. La prochaine évaluation actuarielle devrait normalement viser le Fonds de retraite dans les services publics et avoir lieu en 2006.

## Rendement des placements

En ce qui a trait au rendement des placements, la SGPNB s'attache à deux grands objectifs : rendement nominal et réel des fonds et valeur ajoutée au moyen de stratégies de gestion active.

Le premier touche le rendement nominal et réel des fonds par rapport au rendement exigé par l'étude actuarielle pour financer adéquatement chaque caisse de retraite. Ce rendement dépend de la composition judicieuse de l'actif, comme il est mentionné à la section précédente. La SGPNB a le plaisir d'annoncer qu'elle a surpassé ses objectifs de rendement nominal et réel au cours de l'exercice, malgré le ralentissement de la croissance économique mondiale, les préoccupations liées à la hausse de l'inflation et les mesures de resserrement des banques centrales. Les principaux facteurs positifs du rendement nominal du fonds au cours de l'exercice ont été la forte performance des marchés des actions canadiens et européens, suivie

de près par les obligations à rendement réel. Les avoirs immobiliers ont produit des rendements s'approchant des 10 %, suivis des actions ouvertes américaines, des obligations nominales, des stratégies de rendement absolu et des avoirs à court terme.

Il est aussi important de noter que nous avons commencé à réaliser des rendements notables du portefeuille d'actions privées externes. Nos premiers engagements dans cette classe d'actifs ont eu lieu au début de l'année 2001, et les gestionnaires ont déjà commencé à réaliser un certain nombre de leurs placements initiaux.

La politique de placement de la SGPNB couvrant entièrement les risques de change par rapport aux avoirs étrangers s'est encore avérée payante durant le dernier exercice vu l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro, à la livre sterling et au yen. Le tableau suivant indique le rendement précis et le rendement cible respectif de chaque portefeuille d'actifs de la Société.

Le principal objectif de placement énoncé par l'actuaire du régime est d'atteindre un rendement réel à long terme (après inflation) de plus de 4 %. C'est notre plus grand défi et notre principal critère de performance, et la sécurité des caisses de retraite dépend de notre réussite.

Le diagramme suivant illustre le rendement réel annuel de la SGPNB depuis sa formation. Le plus important c'est que le diagramme indique également que le rendement réel cumulé depuis le début est supérieur de 1,55 % par année que l'exigence actuarielle de 4 %.

### Taux de rendement de l'exercice 2004-2005 (portefeuille et cible)

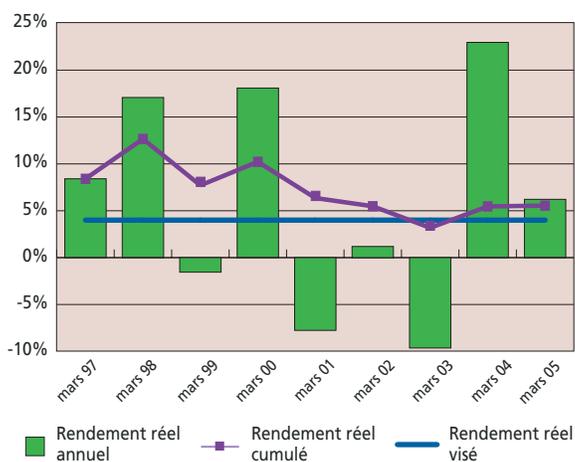
	Rendement du portefeuille	Rendement cible
<b>Revenu fixe</b>		
Obligations nominales	5,28 %	5,01 %
Actif à court terme	2,46	2,22
<b>Actions ouvertes</b>		
Canadiennes	14,65 %	13,93 %
Américaines	6,80	6,51
Européennes	15,47	14,89
Japonaises	2,13	0,51
<b>Actifs liés à l'inflation</b>		
Obligations à rendement réel	11,33 %	10,68 %
Immobilier et infrastructure	10,25	9,25
Marchandises <sup>1</sup>	22,68	22,56
<b>Autres types de placements</b>		
Rendement absolu	3,78 %	2,22 %
Actions privées <sup>2</sup>	6,75	10,83
<b>Total du portefeuille</b>	<b>8,51 %</b>	<b>8,14 %</b>

1) À partir de la date de démarrage du 14 décembre 2004.

2) Le portefeuille de la SGPNB est au stade initial et on pense qu'il est évalué de façon conservatrice. Les rendements du portefeuille devraient converger vers les rendements cibles des marchés publics au cours des trois à cinq prochaines années.

## Assurer l'avenir à long terme des caisses de retraite

### Rendement réel



Le deuxième objectif de rendement de la Société consiste à accroître la valeur des avoirs au-delà du point de référence de chaque classe d'actif, au moyen de stratégies de gestion active. Cette valeur ajoutée par rapport au point de référence doit d'abord couvrir les coûts d'exploitation de la Société et ensuite ajouter, chaque année, 42 points de base à chaque caisse de retraite.

Nos activités de gestion active ont continué à ajouter de la valeur pour une quatrième année consécutive. Elles ont ajouté trente points de base de valeur, soit environ 20,4 millions de dollars, déduction faite de l'ensemble des coûts d'exploitation de l'organisation.

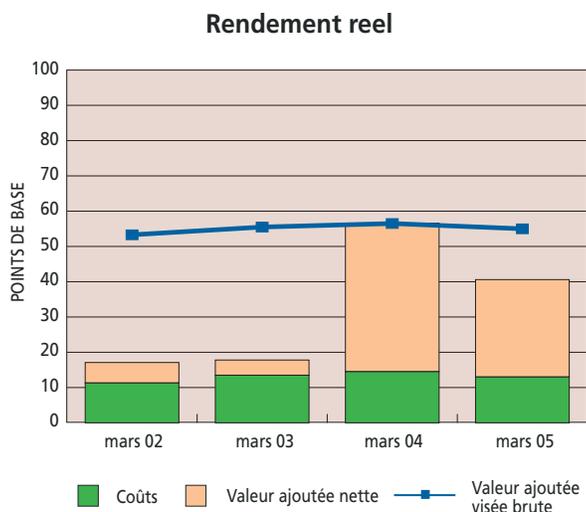
Le premier semestre de l'exercice s'est révélé particulièrement difficile pour l'ajout d'une valeur relative aux actifs des fonds. Le principal coupable est la volatilité, les marchés des actions ayant connu de fortes augmentations et baisses d'un jour à l'autre; toutefois, ils ont terminé le semestre en position relativement fixe. Avec une telle volatilité, il était très difficile, d'une perspective de gestion de portefeuille, de maintenir la conformité de la composition de l'actif par rapport à celle de la politique de placement et de préserver la couverture de nos avoirs étrangers, d'où une diminution de la valeur de nos activités de gestion active.

Au cours de l'exercice, la Société a pu ajouter de la valeur au moyen de 15 stratégies actives, à l'exception de la partie de nos stratégies de rendement absolu interne mesurable en dollars US, de nos activités d'investissement dans des actions privées dans le cadre des perspectives d'achat de l'Atlantique et d'un mandat externe relatif aux actions ouvertes américaines. Le rendement de la

stratégie quantitative américaine était comparable à celui de nombreux autres fonds de même type géré par nos concurrents et a été largement compensé par la performance de notre placement neutre sur le marché nord-américain. Le mandat externe relatif aux actions ouvertes américaines a cessé au cours de l'exercice, la direction ayant jugé que le risque d'investissement actif utilisé par la stratégie gagnerait à être orienté vers d'autres stratégies du genre. L'actif effectif a été rétrocédé à une équipe de gestion interne.

Le graphique suivant illustre la valeur ajoutée brute relative provenant des activités de gestion active de la Société ces quatre dernières années et donne le détail des coûts d'exploitation et du rendement à valeur ajoutée excédentaire (ou net).

### Valeur ajoutée déduction faite des coûts d'exploitation



Note : La valeur ajoutée brute ciblée diminue en 2003-2004 en raison des faibles coûts.

## Gestion des risques

La gestion des risques demeure une question primordiale pour la SGPNB. Une approche disciplinée des risques est essentielle pour garantir la stabilité et la sécurité des cotisations aux régimes et des prestations et pour assurer notre capacité à atteindre nos objectifs de gestion active des placements. Nous nous sommes appliqués à réduire d'environ un tiers les risques implicites dans l'ensemble des portefeuilles du régime au cours des deux dernières années, grâce à notre stratégie de diversification de la composition de l'actif.

La Société a mis en place un certain nombre de processus de gestion des risques qui sont continuellement examinés par la haute direction et qui peuvent être résumés comme suit :

- i. Un processus de gestion des risques par le conseil, qui exige de la direction qu'elle rende compte au conseil annuellement sur huit éléments de risques : les placements, les ressources humaines, la technologie, les aspects juridiques, la conformité aux règlements, le respect des politiques, la gouvernance, la réputation, la communication et la stratégie de l'entreprise.
- ii. Une évaluation hebdomadaire des risques du coefficient de capitalisation de l'ensemble des fonds des régimes de pension. Cet aspect fait l'objet de rapport trimestriel au conseil.
- iii. Une évaluation hebdomadaire des risques des activités de gestion active de la Société.
- iv. Un rapport de conformité hebdomadaire sur les activités relatives aux politiques et procédures internes de placement.

- v. Un comité de gestion des risques de placement qui relève de la direction et qui est chargé d'examiner tous changements proposés aux procédures d'exploitation interne et de formuler des recommandations. Il pourrait s'agir des procédures qui influent sur l'évaluation des placements, l'évaluation du risque ou de nouveaux instruments et activités de placement. Ce comité s'est réuni à trois fois durant l'année.
- vi. Un comité de gestion des risques liés aux technologies de l'information qui fournit des conseils à la Société sur tout ce qui a trait à la technologie. Ce comité s'est également réuni trois fois.

La SGPNB en est aux phases finales de la sélection d'un conseiller externe qui assumera le rôle de vérificateur au sein de la Société. Ce conseiller relèvera du Comité de vérification; il aidera à examiner les contrôles internes de la Société et fournira des conseils en la matière.

Il est important de souligner que nous avons aussi concentré nos efforts de recherche sur l'établissement d'une composition de l'actif qui reflète davantage les passifs réels de chaque fonds géré. Ce travail, communément appelé optimisation de la plus-value des fonds, vise une plus faible volatilité des coefficients de capitalisation de chaque régime de retraite, en combinant non seulement le risque prévu des actifs gérés, mais aussi, le profil de risque de chaque régime. Chaque fonds devrait alors comporter une composition de l'actif plus spécifique et représentative de son profil de passifs. Cette combinaison pourrait nous éloigner davantage de la combinaison classique de « 60 %

d'actions 40 % de dettes » à laquelle s'exposent la plupart des régimes de retraite. Alors que le résultat pourrait être que la SGPNB affiche des rendements de placement sensiblement différents de ceux des autres gestionnaires de caisses de retraites, le risque pour les promoteurs du régime comme pour les participants sera considérablement réduit grâce à une plus grande stabilité des coefficients de capitalisation du régime.

## Coûts d'exploitation

Les coûts d'exploitation englobent toutes les dépenses engagées par la Société en sa qualité de fiduciaire de chaque caisse de retraite, de même que pour la gestion de l'actif correspondant et le déploiement de nos stratégies de gestion. L'un des objectifs essentiels de la Société consiste à réduire les coûts au minimum, dans la mesure où cela a une incidence directe sur le rendement net du capital investi de chaque fonds et est particulièrement pertinent dans le contexte actuel de rendements prévus à un chiffre dans la plupart des classes d'actifs. Il importe aussi de noter que le rendement de la gestion active est mesuré sur une base nette, déduction faite de tous les coûts d'exploitation de la Société.

Selon la pratique courante de l'industrie, les gestionnaires expriment leurs coûts d'exploitation annuels selon un pourcentage de l'actif géré par la Société. Dans notre cas, cela représente environ 0,13 % (13 points de base) par rapport à 0,14 % au cours du dernier exercice. Les coûts d'exploitation absolus d'environ 8,8 millions de dollars étaient légèrement inférieurs à ceux de l'exercice précédent, l'amélioration du pourcentage des frais

généraux déclarés étant attribuée à l'augmentation de l'actif sous notre gestion.

Plusieurs moyens s'offrent à nous d'établir des points de référence pour nos dépenses par rapport à nos homologues gestionnaires de fonds. Selon une base de données de KPA Advisory Services Ltd<sup>1</sup>, une réputée entreprise canadienne de consultation et de mesure du rendement en matière de pensions, le portefeuille moyen géré de manière purement passive coûte en moyenne 9 points de base annuellement. Les coûts d'exploitation moyens globaux pour une caisse de retraite typique s'élèvent à 37 points de base par exercice. Plus

récemment, SEI Investments<sup>2</sup> a publié les résultats d'une étude de régimes de retraite à prestations déterminées ayant des actifs supérieurs à 1 milliard de dollars : les coûts d'exploitation annuels moyens d'un gestionnaire étaient de 41,5 points de base.

D'après ces comparaisons, nous sommes fiers de signaler, encore une fois, que les coûts d'exploitation de la SGPNB sont très faibles par rapport aux coûts d'exploitation moyens des fonds. Ces faibles coûts d'exploitation permettent de maximiser l'actif qui assurera le versement des prestations de retraite.

1. « An Anatomy of Pension Fund Behaviour (1993-2002): What Can We Learn? », The Ambachtsheer Letter #262, KPA Advisory Services Ltd., Toronto, Ontario, December 2003.

2. « 2004 Pension Plan Sponsor Fee Survey », SEI Investments Canada, ([http://www.seic.ca/institutions/documents/Generic\\_2004.pdf](http://www.seic.ca/institutions/documents/Generic_2004.pdf)).

## Activités communautaires des employés

---

**N**on seulement la Société apporte des avantages à l'économie locale, étant donné que la plus grande partie de nos avoirs financiers sont gérés ici même au Nouveau-Brunswick, mais ses employés sont également conscients de leur responsabilité d'aider la communauté dans la mesure du possible.

Au cours de l'exercice, les employés de SGPNB ont continuellement offert temps et ressources à des activités de bienfaisance dans notre communauté. Par exemple, ils ont de nouveau surpassé leur contribution prévue à la campagne de financement de Centraide, et pratiquement les deux tiers d'entre eux ont consacré temps et énergie au travail bénévole auprès de plus de 20 organismes à but non lucratif.

## Communications et obligation de rendre compte

---

**A** titre de société d'État, nous devons rendre compte à l'assemblée législative de la province du Nouveau-Brunswick par l'entremise du ministre des Finances. Nous faisons rapport annuellement au ministre par l'entremise du présent rapport annuel et nous sommes généralement présents chaque année au comité parlementaire des sociétés d'État.

Nous rendons compte à nos autres groupes d'intervenants par l'entremise du présent rapport annuel, de bulletins, de notre site web ([www.nbimc.com](http://www.nbimc.com)) et de présentations auprès des comités des pensions des fonds sous la gestion de la Société.